



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT JULIEN aux bois du 04 / 04/ 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 4 avril 2025, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Saint Julien Aux Bois se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h 30 en présence de Mr Monteil , Trésorier au centre des Finances Publiques d'Argentat et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix	Isabelle da Fonseca
Annick Ducatel	Didier Masquelier	Gaetan Jaladis
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Victor Fourtet à 20h 45
Maryline Dupont		

Secrétaire de séance : Annick DUCATEL

Approbation des PV des 21 mars et 31 janvier 2025

Approuvé à l'unanimité des présents

ORDRE DU JOUR

1/Compte financier unique (CFU) pour l'assainissement et la commune :

_Suite aux tests effectués dans plusieurs communes les années précédentes, il a été décidé de passer en CFU qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

***Vote du CFU 2024 service assainissement**

Jean Yves Alix présente le CFU 2024 de l'assainissement

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	14 759.50	32 899.02	47 658.52
DEPENSES	6 157.09	35 309.01	41 466.10
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 602.41	2 409.99	6 192.42
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	52 262.80	5 617.12	57 879.92
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2024	60 865.21	3 207.13	64 072.34
RESTES A REALISER			

Madame le Maire sort pendant le vote

Approuvé à l'unanimité des présents

***Vote du CFU 2024 de la commune**

Jean Yves Alix présente le CFU de la commune

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	223 184.40	917 130.11	1 140 314.51
Restes à réaliser recettes	86 964		86 964
DEPENSES	318 630.74	548 909.57	867 540.31
Restes à réaliser dépenses	30 000		30 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	95 446.34	368 220.54	272 774.20
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	4 690.94	42 554.02	37 863.08
Différence restes à réaliser	56 964		56 964
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2024	100 137.28	410 774.56	310 637.28
Résultat cumulé	43 173.28	410 774.56	367 601.28

Question de P. Gire : avons – nous fait des économies en électricité depuis que l'éclairage public du bourg est arrêté la nuit ?

Réponse : le calcul n'a pas encore été fait . les coupures de nuit n'ont pas été encore réalisées dans tous les villages.

Question d Isabelle da Fonseca :Qu'est-ce que « autres charges du personnel »poste 648 ?

Réponse : il s'agit du Fond national de compensation du supplément familial. le paiement fait en 2024 correspond à l'année 2022.

Madame le Maire sort pendant le vote

Approuvé à l'unanimité des présents

2/Affectations des résultats

Jean Yves Alix présente les affectations de résultats de l'assainissement et de la commune

Approuvé à l'unanimité des présents

Avant de présenter les budgets , Monsieur Monteil , Trésorier d'Argentat fait une analyse des comptes de notre commune...Il revient sur l'excellent résultat de l'année 2024.. la commune se porte bien , n'est pas endettée.

3/Vote du budget primitif 2025

Madame le Maire présente le BP de l'assainissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	41 669	41 669
Section d'investissement	75 624.71	75 624.71
TOTAL	117 293.71	117 293.71

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	41 669	41 669
Section d'investissement	75 624.71	75 624.71
TOTAL	117 293.71	117 293.71

Approuvé à l'unanimité des présents

Madame le Maire présente le BP de la commune

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 018 777.28	1 018 777.28
Section d'investissement	504 572.28	504 572.28
TOTAL	1 523 349.56	1 523 349.56

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 018 777.28	1 018 777.28
Section d'investissement	504 572.28	504 572.28
TOTAL	1 523 349.56	1 523 349.56

Approuvé à l'unanimité des présents

4/Vote des taux d'imposition taxes directes locales 2025

Les finances de la commune permettent de ne pas augmenter les taux cette année ainsi que la taxe d'habitation des résidences secondaires

Taxe foncière (bâti) 39,55%

Taxe foncière (non bâti) 67,28%

Taxe habitation 6,02%

Approuvé à l'unanimité des présents

5/Vote subvention à la caisse des écoles :

Madame le Maire informe les membres du CM de la nécessité de voter une subvention pour équilibrer le budget de la caisse des écoles.

Le montant est de 6 900,00€

Approuvé à l'unanimité des présents

Vote subvention au budget assainissement :

Subvention nécessaire pour équilibrer le budget assainissement

Le montant est de 7 770.00€

Approuvé à l'unanimité des présents

6/Finalisation de l'adressage

Suite aux remarques émises lors du précédent conseil municipal, une nouvelle liste d'adressage a été communiquée à chacun de conseillers avant la date du Conseil. A. Ducatel demande alors de voter cette liste revue et corrigée. P. Gire se prononce contre , arguant qu'il souhaitait un nom de rue comme le nom du village pour faire comme la commune de Rilhac. Il est rappelé que P Gire a été consulté à plusieurs reprises et qu'il a donné lui-même certains noms de rue. Il s'agit d'identifier clairement les adresses de maisons , d'immeuble pour faciliter la fourniture des services publics tel que les secours, la connexion aux réseaux , délivrance du courrier , des livraisons (éviter les doublons) A .Ducatel demande de passer au vote.

Pas de vote contre mais 3 abstentions :Isabelle da Fonseca, Pierre.Gire et Victor Fourtet

L'adressage est approuvé par 7 voix pour

7/Modification destination des coupes de bois 2025

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, le programme annuel des coupes de bois 2024, accepté par délibération du 07 février 2024

Elle informe que l'ONF avait initialement prévu de vendre les parcelles 53 et 53A en bloc et sur pied, il nous signale qu'il serait finalement préférable de réaliser ces ventes en bois façonné. Elle présente le programme annuel des coupes de bois et les lots de bois façonnés.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°20240002

Approuvé à l'unanimité des présents.

8/Modification des logiciels berger levraut

Afin d'anticiper le passage de Windows 10 à Windows 11 il est nécessaire de modifier les logiciels dès maintenant. Les logiciels Berger Levraut vont passer sur la nouvelle version : Wemagnus Mairie Pack optimal

Approuvé à l'unanimité des présents

Fin de la séance 22h 15

Affaires diverses

Contestation au sujet des bacs OM et tri sélectif de l'auberge. Des indécats entrent dans la propriété pour y déposer les déjections d'animaux Madame le Maire rappelle que la Communauté de Communes a donné 3 bacs à l'auberge et que pour les autres habitants du quartier les bacs sont situés aux garages communaux.

E.Combe nous informe que l'entreprise SDEL remplacera les anciennes lampes au fur et à mesure et qu'en 2026 tout sera en leds

Il nous informe aussi qu'un avenant à la voirie 2025 a été demandé à l'entreprise DEVAUX concernant la reprise de la route de Lasserre sur 160 mètres, le chemin de Lespig , chemin de Reyte et réfection du chemin de la Chapelle Saint Pierre.

Fin de la séance 22h30

La secrétaire A.Ducatel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Ducatel', with a stylized, flowing script.

le Maire M. Lavergne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Lavergne', with a stylized, flowing script.